

Le sang bout et le cœur se révolte, mais que faire ? Si vous frappez de pareils vauriens on vous tue ; si vous vous plaignez on vous condamne. Et quand un chrétien est condamné, à tort ou à raison, il l'est pour de bon, et il doit payer jusqu'à la dernière obole de sa peine. Il en est autrement quand il s'agit de musulmans. La peine de mort étant supprimée, on les condamne à la prison, aux travaux forcés, à la détention dans quelque endroit fortifié. On les déporte : quelques temps après ils reparaissent avec le triomphe insolent de l'impunité. Les vingt ans se réduisent aisément à dix et moins encore : c'est une pure comédie. Les malfaiteurs ainsi graciés recommencent immédiatement leurs ignobles exploits, avec la complicité tacite d'un gouvernement qui n'ose faire exécuter les lois qu'il édicte.

Pauvre existence que l'on est obligé de mener en ce pays si beau et moralement si misérable. C'est ce qui pousse tant de Syriens à émigrer vers des régions plus éloignées. En ce moment il y en a en Amérique et ailleurs plus de cent mille, nombre considérable relativement. Si le gouvernement ottoman était tant soit peu équitable et s'il comprenait l'intérêt vrai de son pays, il ferait son possible pour retenir tant de sujets laborieux et intelligents, tant de bras capables de merveilles. Mais non, de chrétiens il n'en faut pas en Orient. Ceux qui y vivent, on doit les étouffer, et la Sublime Porte, qui est la négation de tout ce qui est élevé et sublime, préfère régner sur le désert que d'avoir des sujets qui n'auraient pas une âme d'esclaves.

---